

Lors de votre enquête « **Diagnostic des freins à l'HDM et les PHA** », vous avez constaté une fréquence non négligeable du frein n° 11 « **Doute sur l'efficacité de la friction** ».

Vous trouverez ci-dessous un exemple d'action à mener pour tenter de convaincre/rassurer les professionnels concernés sur ce point. C'est un complément aux traditionnels et très utiles prélèvements sur boîtes de Pétri.

Action : Diffuser un document d'information à visée pédagogique

Principe et cibles de l'action

L'action proposée par le CPias IDF consiste à remettre un **document** recto/verso (SHA-DOC 2/Professionnels) **aux personnes ayant signalé un doute sur l'efficacité des PHA**.

Ce document repose sur les retours de l'expérimentation du diagnostic des freins (cf. rapport) et s'adresse à des professionnels :

- soit non convaincus de l'efficacité des SHA,
- soit persuadés que le lavage est plus efficace que la friction.

Objectifs

Dans ces situations, il est important de vérifier que les professionnels de santé et leurs collègues hygiénistes **parlent de la même chose en termes d'efficacité**.

En effet, il n'est pas exclu que :

- le mécanisme **d'élimination** par décrochage des souillures (et certains micro-organismes associés) puis rinçage à l'eau, principes de base du lavage appris depuis l'enfance, **soit perçu comme plus efficace ou plus « hygiénique »** que l'application d'un produit sur les mains (les micro-organismes tués restant sur place) ;
- certains professionnels de santé associent l'efficacité à la **sensation de « mains propres »**, pas toujours ressentie comme telle notamment en cas d'effet poisseux survenant après plusieurs frictions successives (saturation de la peau en émoullissants).

Remarque : dans le document remis aux professionnels de santé, le choix de certains termes est volontaire pour se conformer aux habitudes de langage.

- « SHA » plutôt que « PHA »
- « germes » plutôt que « micro-organismes »
- « lavage à l'eau et au savon » plutôt que « lavage » (parfois assimilé à l'hygiène des mains)
- nombre de germes détruits/tués plutôt que réduction logarithmique (log)

RECTO du document destiné aux professionnels

Pour clarifier ces questions de terminologie, le recto du document rappelle la **définition de l'efficacité en termes d'objectif à atteindre** (lutter contre la transmission croisée). Les **mécanismes d'action comparés** du lavage et de la friction montrent les différences entre ce qui relève d'un **nettoyage** (objectif principal = élimination des souillures) et d'une **désinfection** (objectif principal = tuer des micro-organismes).

Le 1^{er} mécanisme d'action décrit est **volontairement** celui du lavage au savon doux car c'est la technique qu'utilisent de préférence ceux à qui s'adresse le document. Le but est de terminer par le mécanisme d'action de la friction en montrant ses avantages dans l'espoir que c'est ce qui restera en tête du lecteur.

Une fois la définition de l'efficacité précisée, le document se poursuit au verso par des **arguments scientifiques** sur l'efficacité des PHA, qui viennent pour conforter le 1^{er} effet pédagogique du mécanisme d'action.

VERSO du document destiné aux professionnels

Après avoir rappelé les **critères de jugement de l'efficacité des PHA**, des informations sont apportées concernant :

- les tests en laboratoire,
- les résultats d'études scientifiques.

Les **normes** utilisées pour les PHA sont décrites succinctement avec des objectifs chiffrés sous une forme ayant du sens pour les professionnels.

Les **études** présentées sont celles dont la réduction des taux d'infections était **significative** ($p < 0,05$) en lien avec la mise en place des PHA. A noter que ces études datent du début des années 2000 et ont été menées en général sur plusieurs années (nécessaire à l'obtention d'un nombre suffisant d'admissions ou de séjours pour la démonstration d'une différence significative).

Différentes informations sont par ailleurs données pour rassurer les professionnels concernant le **rôle des fabricants** : test des produits en laboratoires indépendants, contrôle des dossiers par Prodhabase, résultats probants obtenus dans des études non financées par l'industrie.

Evaluation de l'impact du document

Le document se termine avec une demande de **positionnement du professionnel** sur l'effet des différents arguments proposés. Il peut être utile en effet à l'EOH (et au CPIas IDF) de connaître les informations qui ont le plus de chances de changer le point de vue des professionnels pour orienter le contenu des futurs outils de promotion, notamment en fonction de la catégorie professionnelle.